



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE

C.A.F.F.A. SESSION 2019

**MÉMOIRE PROFESSIONNEL FOURNI PAR LE CANDIDAT
EN VUE DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

PAGE DE GARDE À UTILISER OBLIGATOIREMENT

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Établissement d'affectation :

Discipline ou spécialité :

Inspecteur de la discipline ou spécialité :

Champ professionnel

(cocher la case correspondante)

Enseignement

Éducation et vie
scolaire

Le mémoire professionnel, comprenant 20 à 30 pages hors annexes, rédigé en Arial 11 interligne 1,5, doit être adressé en 1 exemplaire papier recto/verso agrafé et non relié + une version numérique .pdf sur clé USB, obligatoirement par voie postale, en recommandé simple, au plus tard le 15 mars 2019, le cachet de la poste faisant foi.

ADRESSE D'EXPÉDITION

**Rectorat de LIMOGES - Division des examens et concours
Bureau DEC 2 / CAFFA
13 rue François Chénieux
87037 LIMOGES Cédex**